

Assemblée Générale de clôture de l'Association 92 Bulles du 27 mai 2018

Chers adhérents, nous vous sollicitons une dernière fois pour faire le bilan de nos activités et solder nos comptes.

En effet, après vous avoir informé au mois d'aout l'année dernière de notre volonté de ne pas continuer nos activités, personne ne s'est proposé pour reprendre l'association.

Vous trouverez ci-joint le bilan financier au 31/12/2017.
(Les comptes de clôture vous seront présentés lors de l'AG)

Merci de nous prévenir au plus tôt si vous souhaitez participer physiquement à l'A.G. afin de nous permettre de nous organiser en conséquence.

L'assemblée générale se tiendra au Café Restaurant Le Chez-Nous 34 rue du Révérend Père C. Gilbert 92600 Asnières à partir de 15h30.

Ordre du jour

Point N°1 - Présentation du bilan de l'Association au 26 mai 2018

De plus, merci de vous prononcer sur les points suivants :

Point N° 2 – Ecoulement des stocks

Il reste en stock des revues non vendues. Nous ne pouvons pas les conserver à notre domicile et il serait dommage de les détruire.

Nous vous proposons de les distribuer aux adhérents qui le souhaitent dans la limite de 5 revues par numéro et par adhérent.

Nous pouvons aussi les distribuer aux participants qui ne sont pas adhérents.

Point N° 3 – Site web

A la date de clôture de l'association, nous vous proposons de mettre en ligne l'intégralité des Ganesha. De plus, le site web n'a été renouvelé que pour 2018 et il sera effacé en 2019 si personne ne paye l'hébergement et le nom de domaine. L'abonnement actuel est de 51,44 € par an (100 Go), il doit être possible de modifier le site pour que l'abonnement ne coûte que 25 € par an (moins de 1 Go).

Point N° 4 - Divers

Questions diverses...

Laurent DALIGAULT
Président de l'association 92 BULLES



Bulletin réponse

Nom : Prénom :

N°adhérent :

Point N°2 - Propositions pour les stocks :

.....
.....
.....
.....
.....

Point N°3 - Propositions pour le site web :

.....
.....
.....
.....
.....

Point N°4 - Suggestions :

.....
.....
.....
.....
.....

Bulletin à nous retourner impérativement par courrier ou par mail, signé, avant le 18 mai 2018.

Date :

Signature :